

BON DE COMMANDE 2025

> À RETOURNER À :

SPL Destination
Saint-Malo Baie du
Mont-Saint-Michel
 Office de tourisme
 Esplanade Saint-Vincent
 35400 SAINT-MALO
 partenariat@saint-malo-tourisme.com

Raison sociale (nom qui apparaîtra sur la facture) :

Nom commercial de l'activité (nom qui apparaîtra sur les supports de communication) :

Nom et prénom du responsable :

Numéro de SIRET (obligatoire) :

Pour les locations de meublés à Saint-Malo, votre numéro d'enregistrement :

LE PACK RÉFÉRENCIEMENT

- Un forfait de 100 € est proposé pour le référencement d'une deuxième activité à la même adresse.

Lieux et Hébergements	Tarif € HT	+ Prix par unité € HT	Total € HT
Auberge de jeunesse, gîte de groupe, centre de vacances	100 €	2 € / lit	
Camping 2*, 1* et NC	50 €	1,40 € / emplacement	
Camping 3*	50 €	1,60 € / emplacement	
Camping 5* et 4*	50 €	1,80 € / emplacement	
Chambre d'hôtes labellisée	120 €	15€ / chambre	
Hôtel 4* & 5*	320 €	9 € / chambre	
Hôtel 3* et 2*	280 €	8 € / chambre	
Hôtel 1* et non-classé	230 €	7 € / chambre	
Meublé de tourisme classé ou labellisé, hébergement insolite	165 €	20€ / meublé supplémentaire	
Résidence de tourisme hôtelière, village vacances	300 €	7€ / unité supplémentaire	
Conciergerie avec locatif, agence immobilière	250 €	+ 75 € / agence	
<i>Adhésion à la centrale de réservation pour les hébergements (diffuser les disponibilités avec réservation directe depuis notre site web)</i>	<i>A partir de 75 €</i>	<input type="checkbox"/> <i>cochez la case pour être contacté.</i>	
Parc des expositions, salles de congrès, espaces polyvalents ¹	490 €		
Privatisation d'hébergement	200 €		

Restauration et traiteurs	Tarif € HT	Quantité	Total € HT
Bar, salon de thé, vente à emporter, glacier, cours de cuisine	150 €		
Location de salle, lieu événementiel, salle de réception ou de réunion, espace de co-working	250 €		
Restaurant	225 €		
Traiteur, restaurant de groupe ¹	225 €		
Commerces	Tarif € HT	+ Prix par unité € HT	Total € HT
Cadeaux d'affaires ¹	160 €		
Commerce, artisanat, service à la personne	150 €		
Prestataires de services : agences d'hôtesse d'accueil, de sécurité, photographe, traducteur, graphiste ¹	200 €		
Union commerciale, centre commercial, supermarché (+400m2)	300 €		
Transports et services aux voyageurs	Tarif € HT	Quantité	Total € HT
Agence de voyages et agence réceptive	250 €		
Agence événementielle	250 €		
Autocaristes, location de voiture, taxis (auto et bateau), voiture avec chauffeur privé	260 €		
Transport maritime et Ferries	350 €		
Vélo Taxi, location de vélos, scooters	210 €		
Loisirs	Tarif € HT	Quantité	Total € HT
Activité incentive / Team building	180 €		
Activité nautique ou loisir avec ouverture sur moins de 6 mois	180 €		
Agence de guidage et guide conférencier	120 €		
Association culturelle, patrimoniale	120 €		
Balade en mer, excursion, balade commentée, train touristique	250 €		
Centre de Thalasso, Spa, institut de beauté	250 €		
Équipements de loisirs (parc animalier, espace aquatique, cinéma, discothèque, salle de spectacle, casino, hippodrome)	250 €		
Musée, château, site historique, galerie d'art, espace culturel, parc et jardin, visite d'entreprise	250 €		
Adhésion à la centrale de réservation pour les loisirs. (billetterie dans nos bureaux et en ligne)	<input type="checkbox"/> cochez la case pour être contacté		

¹réservé aux professionnels du territoire de la SPL

TOTAL ACTIVITÉ PRINCIPALE :€ HT
ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE :€ HT
TOTAL 1 / PACK RÉFÉRENCEMENT :€ HT

LE PACK COMMUNICATION

VISIBILITÉ ÉDITIONS

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : AVANT LE 31 JANVIER 2025

MEETING GUIDE E BROCHURE	Prix unité € HT	Quantité	Total € HT
> Disponible en E BROCHURE. > Livré sur clé USB lors des salons.			
4 ^{ème} de couverture	2 000 €		
3 ^{ème} de couverture	1 500 €		
2 ^{ème} de couverture	1 800 €		
Pleine page intérieure	1 000 €		
1/2 page intérieure	500 €		

NB : Annonce à fournir par vos soins selon [le cahier des charges](#). Création et exécution sur devis préférentiel.

TOTAL 2 / VISIBILITÉ ÉDITIONS :€ HT

ANIMATIONS

Privatisation d'un espace au sein de l'une de nos agences : Saint-Malo, Dol-de-Bretagne et Cancale. Profitez du flux de nos agences pour mettre en scène votre animation.

Animations événementielles	Basse saison janvier, février, mars, octobre novembre, décembre	Moyenne saison avril, mai, juin, septembre	Haute saison juillet, août
Animation / jour	50 € HT	100 € HT	200 € HT
Forfait 4 jours (au choix)	200 € HT	300 € HT	400 € HT

Choix de/des agences	Dates souhaitées (jour / mois)	Nombre de jour(s) d'animation	Montant € HT

TOTAL 3 / ANIMATIONS :€ HT

NB : Annonce à fournir par vos soins selon [le cahier des charges](#). Création et exécution sur devis préférentiel.

VISIBILITÉ DIGITALE - TOUTE L'ANNÉE

POP UP	Tarif par mois € HT	Nbre de mois	Total € HT	Précisez le(s) mois souhaité(s)
Top 1 : Home page 375 672 pages vues (+10%)	650 €			
Top 2 : Agenda 136 891 pages vues (+59%)	500 €			
Top 3 : Marées 69 535 pages vues (+40%)	500 €			
Top 4 : "Où dormir" 143 833 pages vues (+80%)	350 €			
Pages "Destination Affaires"	350 €			
FORFAIT 6 MOIS : 1 MOIS OFFERT	-			

REPORTAGE VIDÉO	Tarif par mois € HT	Nbre de mois	Total € HT	Précisez le(s) mois souhaité(s)
Reportage vidéo : ½ journée de tournage avec matériel vidéo, prise de son et interview, le montage vidéo avec sous-titrage.	950 €			

RÉSEAUX SOCIAUX	Prix unité € HT	Quantité	Total € HT
Publication concours Facebook & Instagram (dotation à fournir par vos soins). Sur convention.	350 €		
Publication Facebook type "On a testé pour vous".	350 €		
Vidéo Instagram : "On a testé pour vous" Tournage avec matériel vidéo smart-phone.	550 €		

SPOT PUBLICITAIRE sur écrans d'accueil	Tarif par mois € HT	Nbre de mois	Total € HT	Précisez le(s) mois souhaité(s)
> Forfait comprenant 3 écrans à Saint-Malo 1 à Cancale et 1 à Dol-de-Bretagne - 10 annonceurs maximum.				
Visuel publicitaire sur nos écrans Durée d'exposition : 10 sec.				
Tarif au mois	200 €			
Forfait 3 mois incluant une remise de 10%	540 €			
Forfait 6 mois (1 mois offert)	800 €			
Vidéo publicitaire sur nos écrans Durée maximum : 30 sec. Sans bande sonore.				
Tarif au mois	400 €			
Forfait 3 mois incluant une remise de 10%	1 080 €			
Forfait 6 mois : (1 mois offert)	2 000 €			

NEWSLETTERS GRAND PUBLIC	Tarif € HT /parution	Nbre de parution et mois souhaité	Total € HT
"Au fil des saisons" (4 x / an) : Bandeau en pied de page	400 €		
"À Vos Agendas" (2x/mois) : Bandeau en pied de page	100 €		

TOTAL 4 / VISIBILITÉ DIGITALE :€ HT

SYNTHÈSE DE VOTRE COMMANDE (TOTAL 1+2+3+4) :

> TOTAL 1 / PACK RÉFÉRENCIEMENT	
> TOTAL 2 / VISIBILITÉ EDITIONS	
> TOTAL 3 / ANIMATIONS	
> TOTAL 4 / VISIBILITÉ DIGITALE	

TOTAL GÉNÉRAL € HT	
TVA (20%)	
TOTAL GÉNÉRAL € TTC	

Date :

Signature + cachet de l'entreprise :

En signant ce bon de commande, vous acceptez les conditions générales de partenariat de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel.

Tout bon de commande doit être accompagné de son règlement € TTC (preuve de virement avec votre référence client ou chèque à l'ordre de la SPL Destination St-Malo Baie du Mont-Saint-Michel avec votre référence client au dos du chèque, pour être validé et pris en compte).

Coordonnées pour virement :

SPL Destination St Malo Baie Du Mont St Michel - IBAN FR76 1360 6001 0546 3121 9608 550 - BIC : AGRIFRPP836

VOS COORDONNÉES

Adresse / Coordonnées de l'activité à faire paraître sur nos supports de communication (SIT) :

Rue / Lieu-dit :

CP : Ville :

Tel fixe : Portable :

Email :

Adresse de facturation si différente (réservé au service partenariat et comptabilité) :

Rue / Lieu-dit :

CP : Ville :

VOS CONTACTS

COMPTABILITÉ

Nom et Prénom :

Téléphone direct :

Portable :

Email direct :

POUR LES SERVICES ACCUEIL

Nom et Prénom :

Téléphone direct :

Portable :

Email direct :

**Un contact unique
pour nos 6 bureaux d'information :
partenariat@saint-malo-tourisme.com
Tél : 02 99 56 64 68**

RÉSERVÉ SPL DESTINATION SAINT-MALO BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Date de paiement :	Mode de règlement :	N° de facture :
Référence client :		



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT

Applicables à partir du 1^{er} septembre 2024 pour l'année civile 2025.

Toute souscription d'un bon de commande 2025 pour un pack référencement, un ordre de publicité ou de services, implique l'acceptation de nos conditions générales de partenariat.

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTENARIAT

Peut devenir partenaire, tout prestataire ou toute activité ayant son siège social sur le territoire de l'Office de Tourisme Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel (communes de Saint-Malo Agglomération, de la Communauté de Communes de Bretagne romantique et de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel). L'office de tourisme se réserve la possibilité d'accepter des partenariats hors territoire si l'activité apporte une valeur ajoutée à l'offre existante sur son territoire de compétence, si ce partenariat a un intérêt pour le professionnel et répond à une demande des visiteurs. Dans ce cas, un forfait supplémentaire « hors territoire » est appliqué.

Pour les locations meublées et les chambres d'hôtes, une déclaration en mairie est obligatoire. Soucieux de la qualité de l'offre, seules les locations meublées et les chambres d'hôtes ayant un classement Atout France ou labellisées pourront accéder au partenariat.

ARTICLE 2 : ÉCHÉANCES ET COÛT DU PARTENARIAT

Un prestataire peut devenir partenaire à tout moment de l'année. Les insertions, avantages et services seront disponibles sous réserve du bon de commande dûment complété avant les dates limites indiquées. Aucune remise n'est prévue pour les partenariats postérieurs à la date de sortie des éditions.

ARTICLE 3 : VALIDATION

Le bon de commande signé engage le prestataire. Seuls les prestataires ayant complété, signé et joint le règlement en € TTC au « bon de commande » seront considérés comme partenaires. Coordonnées pour virement : L'Office de Tourisme Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel – IBAN FR76 1360 6001 0546 3121 9608 550 – BIC : AGRIFRPP836.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Le partenaire s'engage à transmettre des photographies libres de droits, de qualité suffisante, et autorise l'office de tourisme à les intégrer à sa base de données (SIT), à les reproduire gratuitement, en sachant qu'elles pourront être valorisées sur ses supports de communication et sur le portail national DATA tourisme.

Le partenaire est responsable des informations publiées par l'office de tourisme et s'engage à fournir toutes les informations (périodes d'ouverture, tarifs, etc.) au plus tard à la date de clôture des éditions. A défaut, l'office de tourisme ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs et se réserve le droit d'annuler sans préavis la demande d'insertion.

En cas de non-respect des délais, l'office de tourisme ne pourra être tenu responsable et le montant de la commande reste dû.

L'office de tourisme donne la maîtrise et la mise à jour permanente des informations (VIT) des partenaires pour les entreprises de son territoire de compétence. Les partenaires concernés s'engagent à mettre à jour ou à informer l'office de tourisme, en cas de modifications importantes de leur fiche d'informations (horaires, tarifs, disponibilités...).

Pour les partenaires situés en dehors du territoire de compétence de l'office de tourisme, les informations seront saisies par l'office de tourisme de leur territoire de compétence.

ARTICLE 5 : DÉPÔT DE DOCUMENTATION

L'office de tourisme présente la documentation remise par ses partenaires dans les agences d'accueil et détermine les quantités de documentations selon les agences où l'information sera exposée en fonction des besoins des visiteurs.

ARTICLE 6 : CESSATION D'ACTIVITÉ – RÉSILIATION

En cas de cessation d'activité après la signature du bon de commande, le partenaire devra en informer l'office de tourisme par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de réclamations répétées de clients, l'office de tourisme se réserve le droit de suspendre le partenariat en cours, sous couvert du [label Destination d'Excellence](#), label référent des activités de l'office de tourisme et sans dédommagement aucun. En cas d'une condamnation judiciaire liée à une activité frauduleuse, l'établissement se verra exclu des partenariats, de façon temporaire ou définitive.

ARTICLE 7 : DONNÉES PERSONNELLES

Le partenaire accepte de transmettre ses données personnelles aux fins de recevoir les informations de l'office de tourisme. Selon la réglementation en vigueur, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en écrivant un courrier signé à qualite@saint-malo-tourisme.com.



Pour nous contacter :

02 99 56 64 68

partenariat@saint-malo-tourisme.com

